

# **L'Union européenne face aux exclusions : l'exemple de la politique de lutte contre le chômage des jeunes<sup>1</sup>**

Franz Schultheis

## *Un projet de recherche européen revisité*

Notre contribution à la thématique « L'Union européenne face aux exclusions » se basera sur une recherche menée à la fin des années 1990. Cette recherche visait à réaliser une comparaison systématique et approfondie des convergences et des divergences dans les formes de prise en charge publique des situations de précarité des jeunes au sein de quatre pays membres de l'Union européenne, à savoir l'Allemagne, la Belgique, la France et la Grèce.

La précarité y était conçue comme un concept heuristique très vaste qui devait permettre de surmonter une définition trop étroite des « problèmes sociaux » touchant la catégorie des jeunes, comme « le chômage des jeunes », ou de saisir des dimensions assez divergentes, comme les inégalités en matière d'éducation, les formes atypiques-précaires de l'emploi, ou,

<sup>1</sup> Cette étude présente les conclusions d'un projet de recherche européen, coordonné par Franz Schultheis sous le titre « La précarité des jeunes en Europe et la mise en pratique d'une politique de lutte européenne contre l'exclusion économique et sociale des jeunes » (Targeted Socio-Economic Research de l'U.E. ; 1998-2001). Ce projet a été réalisé en coopération avec F. Lebaron/ Paris, N. Panayatoupolos/ Crète et A. Rea/ Bruxelles. L'analyse du champ d'émergence de cette nouvelle politique en France a été fournie principalement par F. Lebaron. Pour en savoir plus, voir : [http://www.cordis.lu/improving/socio-economic/conf\\_dilemma.htm](http://www.cordis.lu/improving/socio-economic/conf_dilemma.htm).

enfin, les différentes formes de déviance des jeunes. Dans le même temps, le terme de précarité permettait d'éviter la fixation des débats scientifiques et publics ainsi que des programmes politiques (surtout européens) sur des phénomènes d'exclusion sociale.

Mettre l'accent sur la catégorie des jeunes<sup>2</sup> s'imposait du fait que les jeunes présentent, d'une part (c'est au moins une des hypothèses d'un autre groupe de recherche européen), le vecteur central de la transformation de la relation salariale et de l'introduction de nouvelles normes et standards d'emploi pour toute la société. Puis, d'autre part, parce que les jeunes étaient définis comme un des publics-cibles du programme européen mis en œuvre à la suite du sommet européen de Luxembourg sur l'emploi en 1997.

Les lignes directrices européennes et, en premier lieu, leurs aspects qui visent particulièrement les jeunes s'imposaient justement pour appréhender, dans une sorte d'approche quasi expérimentale, la mise en œuvre *in statu nascendi* de ces directives dans des contextes nationaux différents et dans une perspective comparative. Par ailleurs, on pouvait y identifier les barrières/filtres dus aux contextes nationaux et locaux ainsi que les « processus de traduction » des mesures européennes à travers le « europäisches Mehrebenensystem » (cher aux chercheurs en science politique) jusqu'au niveau le plus bas, c'est à dire local. En sens inverse, l'intérêt se concentrait également sur les processus de diffusion des définitions nationales des problèmes sociaux, ainsi que des politiques pour les combattre à travers la politique sociale européenne d'emploi dans les pays membres. S'inspirant d'une notion de P. Bourdieu, on pourrait parler d'une étude des processus d'importation et d'exportation de biens politiques et scientifiques entre les pays membres.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une catégorie de l'action publique qui, en tant que construction sociale, appelle à prendre cette catégorie elle-même comme objet d'une analyse comparative des principes de sa construction dans les différents contextes nationaux, ainsi qu'au niveau européen.

A l'intérieur de cette approche quasi expérimentale, on s'est efforcé d'isoler comme facteurs explicatifs pour la mise en œuvre du programme européen dans les contextes nationaux, les représentations sociales nationales et les champs sémantiques de la jeunesse et de la précarité (dans ses différentes dimensions), telles qu'elles se manifestent dans le discours scientifico-politique, les actions politiques, le droit, ou la statistique. L'analyse critique de ces constructions politiques, scientifiques et juridiques devrait fournir la base pour une reconstruction réflexive et pertinente de l'objet de recherche (par exemple, l'analyse des correspondances).

Comme autre facteur explicatif de ce modèle, on peut considérer la division du travail. Celle-ci est en effet différente dans le champ de la protection sociale, qu'il s'agisse de l'État, de la famille ou des acteurs intermédiaires au niveau national (telle qu'elle se manifeste, par exemple, dans la régulation des obligations alimentaires). Avant de rentrer dans ce champ d'investigation sociologique, nous essayerons ci-après d'étudier la question sociale contemporaine visée par la politique européenne de l'emploi émergente depuis la fin des années 1990.

### *Les métamorphoses de la question sociale sous le signe du nouvel esprit du capitalisme*

Pendant que nos sociétés occidentales se penchent avec acharnement sur la question du chômage en tant que version contemporaine la plus brûlante de la question sociale du salariat, tout se fait comme si le statut même de « salarié » se trouvait lui-même très discrètement mis en question derrière les coulisses des débats politiques. L'érosion rapide du statut même de salarié protégé par le droit du travail et le droit social, qui se manifeste entre autres par un emploi dit « atypique » devenant de plus en plus « typique » des conditions du salariat contemporain, semble ouvrir la voie à une crise fondamentale de tout un modèle de société historiquement posé depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Cette transformation profonde de la société salariale semble se faire de

façon paradoxale ou, au contraire, « significative », sous la protection même de politiques bien pensantes. On tend à enrayer et à endiguer le fléau du chômage par des remèdes politiques et économiques, dont les effets (non planifiés, non voulus et même pervers pour certains acteurs ou, au contraire, voulus, planifiés et désirés par d'autres), risquent de mettre radicalement en question une sorte de compromis historique inscrit dans la longue durée de nos civilisations occidentales et représentant une sorte de réponse collective à une question sociale brûlante.

Depuis les années 1980, tous les experts du monde social s'accordent pour parler d'une crise profonde de la société salariale. Ce retour de la question sociale peut être thématiqué sous différentes formes et à l'aide de différents concepts :

- Les uns nous parlent de la raréfaction du travail salarial et nous annoncent que, face à cette denrée de plus en plus rare, nous nous trouvons devant de nouvelles ruptures sociales opposant un tiers de la population hautement qualifié, assuré, intégré et économiquement privilégié, à un tiers de la population caractérisé par une exclusion économique, sociale et culturelle de plus en plus massive.

- D'autres nous parlent de la fin du statut de salarié, successivement élaboré grâce à l'Etat social, en insistant sur l'impact de plus en plus important d'emplois atypiques, mal payés, sans protection sociale valable et d'une durée limitée, qui ressemblerait de plus en plus à ce que l'on appelle aux Etats-Unis les *McJobs* ou les *junk jobs*, dont il faut en général assurer deux ou trois pour parvenir à un revenu viable.

- De façon complémentaire, d'autres observateurs nous parlent d'une catégorie socio-économique grandissante de *working poors*, de salariés restant de façon permanente en situation de précarité économique, sinon de pauvreté matérielle, tout en travaillant à plein temps.

- Puis, nombre d'études nous dressent l'image d'une société de plus en plus polarisée, basée sur un retour d'une logique marchande pure de moins en moins maîtrisée, contrôlée et réglée par les Etats nationaux qui, face aux effets de mondialisation et de globalisation de l'économie, perdent de plus en plus la

capacité d'intervenir et de sauvegarder les acquis socio-historiques du *welfare capitalism*. On insiste beaucoup sur le fait que le nouveau darwinisme social, qui accompagne la philosophie du *shareholder value* et le principe *the winner takes all*, se paie par une accentuation massive des inégalités sociales de toutes sortes.

- Enfin, toute une série d'analyses sociologiques à visées théoriques, d'orientations méthodologiques et d'objets empiriques très divers soulignent l'émergence d'une sorte de nouvel ethos de travail et d'une transformation profonde des exigences normatives adressées aux salariés quant à leurs dispositions mentales, morales et comportementales.

Ces transformations en cours semblent d'ores et déjà se refléter dans le langage dont on se sert pour parler des effets économiques et sociaux. On assiste depuis une dizaine d'années à la naissance de ce que l'on peut appeler avec George Orwell un *newspeak*. Parmi les nouveaux concepts dont on se sert couramment dans la politique de personnel, rebaptisée de façon conséquente en *human resources management*, le concept d'*employability* semble jouer un rôle clé et représenter en tant que tel toute une nouvelle vision économique et sociale du statut de salarié et de sa condition.

Souvent, ces changements sociaux dont la force réunie semble préparer un changement global de société sont attribués à des dynamiques extérieures à nos sociétés contemporaines proprement dites, le concept attrape-tout de « mondialisation » servant à cacher notre ignorance en ce qui concerne ces transformations sociales radicales. En collant une telle étiquette passe-partout aux phénomènes économiques, sociaux et culturels les plus divers, les sciences sociales contemporaines risquent de contribuer à une vision fataliste du monde d'ores et déjà bien présente dans les représentations collectives de nos contemporains, et faire oublier que ces changements manifestent ou accompagnent des choix politiques et représentent des enjeux de luttes pour ce que l'on peut appeler avec Weber et Bourdieu le monopole de définition légitime de l'ordre social. La notion abstraite de « mondialisation » ne nous mène pas bien loin en

matière de diagnostic des temps qui courent et nécessite une « opérationnalisation » face à des objets empiriques tangibles tels que le processus de construction d'une Europe sans frontières, qui nous offre un terrain d'observation et d'analyse tout à fait pertinent. Il s'agit justement d'un modèle de régulation politique et économique transnational mettant radicalement en question la souveraineté des appareils étatiques nationaux des pays impliqués, produisant des effets de dérégulation très forts à l'intérieur des sociétés concernées. Il s'agit à notre avis d'un cas empirique exemplaire—sorte de gigantesque laboratoire politique et social—pour tester quelques unes des hypothèses théoriques circulant dans le champ des sciences sociales et économiques contemporaines.

C'est à travers l'exemple de la politique européenne de lutte contre le chômage des jeunes analysée par un groupe de chercheurs de différents pays membres, que nous aimerions esquisser une telle démarche. Dès son lancement, à l'occasion du sommet européen d'Amsterdam, ce que l'on appelle aujourd'hui la « stratégie européenne de l'emploi » a été présentée comme la tentative d'instauration d'une politique sociale européenne tournée vers des catégories-cibles particulièrement vulnérables au risque de chômage et vers des victimes de disparités, en premier lieu les « jeunes ». Le haut niveau du taux de chômage des 15-24 ans, l'insuffisance ou l'inadaptation de leur formation, leur trop faible « employabilité » se sont constitués comme des problèmes sociaux à l'échelle de l'Europe, alors même que les traditions en matière de traitement social de l'emploi des jeunes demeuraient fortement différenciées. L'adoption en 1999 du « pacte européen pour l'emploi » puis celle, en décembre 2000, d'un « agenda social européen » ont conforté une évolution graduelle vers la mise en place, au moins rhétorique, d'une politique sociale européenne qui se veut tournée vers certaines populations-cibles telles que les jeunes. Plutôt que d'évaluer la « réussite » ou l'« échec » d'une telle politique, il semble d'abord nécessaire d'interpréter sa signification et les conditions de sa mise en œuvre, qui ne vont pas de soi dans un contexte de très profondes différences nationales, afin de mieux saisir les traits caractérisant

un nouveau modèle d'Etat social émergent devant nos yeux, que l'on peut qualifier de « social-libéral ».

*Les noces de la social-démocratie européenne et la naissance d'un « hybride politique »*

A l'origine de la « stratégie européenne de l'emploi » (SEE) le gouvernement français a joué sans doute un rôle décisif : pour beaucoup d'observateurs et de commentateurs, cette politique est même très largement d'origine française. Durant la campagne législative de 1997, le Parti socialiste français, notamment par l'intermédiaire de son premier secrétaire Lionel Jospin, met en avant la nécessité d'un « gouvernement économique », c'est-à-dire d'une coordination des politiques économiques nationales, pour contrebalancer l'indépendance future de la Banque centrale européenne et sa politique orthodoxe, en agissant de façon volontariste contre le chômage. Quelques mois après l'arrivée au pouvoir de la « gauche plurielle » en France, la mise en place de la « stratégie européenne de l'emploi », à la suite d'un « Conseil européen extraordinaire sur l'emploi » tenu à Luxembourg en novembre 1997, semble marquer un tel tournant dans la construction de l'Europe sociale, laissée jusqu'alors au seul jeu des « acteurs sociaux » les plus légitimes, à quelques textes et directives encore peu appliqués et, conformément au principe de subsidiarité, aux « compétences nationales ».

Malgré les apparences volontaristes, la « stratégie européenne de l'emploi » s'inscrit ainsi sans ambiguïté dans l'agenda néo-libéral européen. Elle marque moins un infléchissement qu'une accélération des pressions à la restriction des dépenses sociales et à la flexibilisation du marché du travail, deux moteurs de l'imposition des politiques néo-libérales, en Europe comme dans le reste du monde. Les sommets européens d'Amsterdam et de Luxembourg n'ont pas conduit à la création d'une ligne budgétaire « fédérale » spécifique. Ils se sont en fait concrétisés, comme on le sait, par l'élaboration de « piliers » et de « lignes directrices », de « plans d'action nationaux pour l'emploi »

(discutés dans chaque pays par l'Etat et les partenaires sociaux), accompagnés d'un dispositif global d'évaluation institutionnelle communautaire visant à contrôler régulièrement la mise en œuvre des lignes directrices dans les pays de l'Union. Il s'est finalement plutôt agi de dessiner l'architecture d'une conception et d'une pratique européennes de la politique de l'emploi et plus largement de l'Etat social, en tentant de surmonter les différences nationales dans une sorte de synthèse orientée par la mise en évidence des « bonnes pratiques » et la transposition des « modèles de réussite » nationaux. Mais l'importation explicite de techniques d'évaluation d'origine managériale, le *benchmarking* de la politique de l'emploi, n'est évidemment pas le seul élément d'inspiration « néo-libérale » dans la stratégie européenne de l'emploi, même s'il joue un rôle important, qui va dans le sens d'une « économicisation » généralisée de la politique publique à travers la prégnance de critères quantitatifs restrictifs et biaisés. La notion de « flexibilité » n'est pas reprise explicitement, notamment du fait des réticences françaises à employer un vocabulaire trop clairement associé aux politiques néo-libérales, mais la philosophie sociale qui l'accompagne est omniprésente au sein du pilier consacré à l'« adaptabilité » et de celui qui concerne l'« insertion professionnelle ». Les notions d'« employabilité », d'« apprentissage tout au long de la vie », de « politique active de l'emploi », l'objectif de la « réduction des charges sociales sur les bas salaires » et le combat contre les « désincitations au travail » sont quelques unes des priorités constamment réaffirmées. L'« esprit d'entreprise » (deuxième axe) contrebalance la référence, plus social-démocrate, à l'« égalité des chances » (quatrième axe). La SEE peut ainsi être décrite comme une synthèse négociée de l'état des philosophies de la politique en matière d'emploi dans les pays de l'Union telles qu'elles se sont cristallisées, durant cette période, dans les institutions, les dispositifs, les lexiques et les pratiques. Cette philosophie évolue peu entre 1997 et 2001 et conserve un caractère relativement hybride : issue d'une inflexion « volontariste » à l'échelle de l'Union, elle vise finalement à construire un cadre de références communes à l'ensemble des



partenaires à partir de situations nationales différenciées. Le premier travail de la SEE a en fait consisté à *retraduire* dans la langue européenne les principes et les pratiques de leurs propres institutions et politiques en matière d'emploi. Mais, loin de consister en une impulsion centrale très cohérente, les « piliers » et les « lignes directrices » sont plutôt le produit de négociations politico-administratives et de retraductions multiples du niveau national vers le niveau européen (et vice-versa). Leur fonction peut être décrite comme unificatrice et mobilisatrice à la fois, et c'est sans doute d'abord en ce sens qu'elles contribuent à la réalisation de l'agenda néo-libéral, faute de permettre la mise en œuvre réelle d'une politique commune de l'emploi.

L'usage de technologies issues du management en matière d'évaluation des politiques de l'emploi illustre un aspect important de la légitimation des politiques néo-libérales : la construction officielle de catégories d'évaluation des pratiques et des institutions est désormais partie intégrante de la politique publique elle-même. Il n'est dès lors guère surprenant que bon nombre des enjeux de la politique européenne se cristallisent autour de la définition des indicateurs de « bonne performance » en matière d'emploi.

Les modalités de la mise en place du *benchmarking* européen sont le produit d'une interaction complexe entre le champ politico-bureaucratique transnational (la Commission européenne, le Conseil européen, le comité de l'emploi, etc.) et les différents champs nationaux (gouvernements, ministères du travail, partenaires sociaux, etc.). Le cercle des agents qui interviennent en amont dans la définition des « bons indicateurs » inclut un assez grand nombre de responsables politiques, hauts fonctionnaires et économistes. Il reste que le résultat de ce processus transnational s'exprime, de manière objectivée et brutale, dans la liste des indicateurs finalement retenus pour évaluer les performances en matière d'emploi. Sans entrer dans une analyse méthodique de leur mode de définition et des conditions de collecte des informations statistiques qui mériteraient, elles aussi, d'être plus longuement développées, on se contentera de quelques éléments d'interprétation.

La SEE s'accompagne de façon très évidente d'une dévalorisation relative du *taux de chômage* au profit d'une référence de plus en plus appuyée au *taux d'emploi*, qui devient, comme nous avons pu le constater dans plusieurs entretiens menés avec des acteurs de la Commission européenne, le principal indicateur d'état global du marché du travail, complété par divers taux de chômeurs spécifiques correspondant à des catégories cibles jugées centrales (chômage des jeunes, chômage de longue durée). C'est une nouvelle définition du « plein-emploi », néo-libérale, qui s'impose : le plein-emploi exprime la mobilisation maximale de la population « en âge de travailler », cette catégorie étant elle-même définie de manière extensive, au service de l'activité économique. Rappelons en même temps que la catégorie de chômage s'enracine dans l'histoire sociale de longue durée des contextes nationaux et des logiques de régulation étatique de la question sociale du salariat moderne produites à travers un long processus de « social learning » (cf. les travaux de H. Hecló) et qu'une convergence des points de vue nationaux y serait donc beaucoup plus difficilement réalisable que dans le cas de l'usage de la norme abstraite de plein-emploi. Dans le cas des jeunes, la référence à cet indicateur exprime la dévalorisation relative de la scolarisation générale par opposition à l'apprentissage. Dans le cas des personnes âgées, c'est une autre formulation de l'incitation à reculer l'âge de la retraite, dans la perspective du financement futur des retraites, érigé depuis longtemps en problème principal de l'*agenda* néo-libéral. Plusieurs autres indicateurs ont pour but de mesurer de façon plus précise ce que l'on peut appeler l'*effort national en matière d'insertion* de diverses catégories cibles, notamment par la mesure de l'*activation* des dépenses sociales.

#### *La norme du plein-emploi : entre welfare et workfare*

Le succès de la notion de taux d'emploi exprime de façon synthétique la philosophie sociale qui sous-tend la nouvelle conception du « plein-emploi ». Elle exprime aussi très bien le

caractère hybride des institutions politico-économiques européennes. La notion « beveridgienne » et keynésienne de « plein-emploi » est réutilisée mais redéfinie dans un cadre néolibéral. L'un des multiples usages politico-économiques de la notion de *taux d'emploi* constitue une réponse aux inégalités dans les taux d'activité de différentes catégories (par exemple les femmes), thème traditionnel de la rhétorique progressiste : la hausse du taux d'emploi des catégories particulières à fort taux de chômage ou d'inactivité viserait à corriger une défaillance du marché qui pénalise indûment telle ou telle catégorie.

Mais le recours au *taux d'emploi* revêt en même temps une signification sans ambiguïté quant à la place du système scolaire ou de la protection sociale. Appliquée aux classes d'âge jeunes, elle signifie en premier lieu une remise en cause de la politique d'accès aux études supérieures longues et une incitation à la fin précoce de la scolarisation au profit du développement de l'apprentissage, censé être beaucoup plus performant en matière d'emploi des jeunes. Appliquée aux classes d'âge élevées, elle signifie avant tout la remise en cause de l'accès « précoce » à la retraite et une philosophie restrictive quant au financement des retraites, qui implique des « réformes » concernant l'âge du départ à la retraite et son mode de financement.

L'« Etat social européen » est donc d'abord un ensemble d'incitations à la mise au travail de catégories inactives, qui se donne pour but d'élargir l'assise du financement de la protection sociale tout en diminuant le nombre de bénéficiaires « passifs » des largesses de l'Etat providence. La dimension morale et moralisatrice de ce système est évidemment centrale. Et l'on ne peut que constater les connotations puritaines d'une telle vision du « travail » et de « l'activité ». L'insistance sur le caractère actif du nouvel « Etat social » européen s'exprime aussi par le succès d'un discours accompagnant l'incitation à la mise au travail d'une définition des nouvelles conditions d'adaptation de la main d'œuvre aux nouvelles formes de travail. L'« insertion », qui fut longtemps pensée comme un ensemble de droits associés au risque du chômage et à l'entrée sur le marché du travail, est désormais conçue comme un ensemble de « devoirs » particuliers

des demandeurs d'emploi et des inactifs pour devenir des salariés efficaces, y compris dans la recherche d'emploi. Il s'agit pour eux d'adapter leurs demandes et leurs dispositions aux conditions nouvelles d'intégration au marché du travail, de devenir d'une certaine façon des salariés-entrepreneurs, responsables de faire valoir leur capital humain à son juste prix sur le marché. Face à l'émergence d'un tel esprit de capitalisme radicalisé et étendu aux salariés eux-mêmes, cela n'est donc pas un hasard que la résolution des pays membres de l'UE, signée en 1997 lors du sommet de Luxembourg, fasse, comme nous l'avons constaté au départ, du concept d'*employability* un des piliers essentiels d'une nouvelle politique d'emploi. L'*employability* y est représentée comme la capacité (ou les qualités) dont un salarié dispose pour faire appel à ses compétences, ou autrement dit, la capacité d'inciter une demande face à son offre sous forme de force de travail.

La politique européenne de l'emploi se donne donc pour objectif explicite de créer des acteurs du marché du travail. Elle est relayée par l'évolution des dispositifs nationaux en matière de « retour à l'emploi » et d'indemnisation des chômeurs. Avec le « plan d'aide au retour à l'emploi », la philosophie du *workfare* s'étend successivement en Europe. En France par exemple, elle tend à contraindre les chômeurs, par une incitation morale doublée d'une obligation juridique, à accepter les emplois qui leur sont offerts. En Allemagne ou en Belgique, elle se manifeste de plus en plus ouvertement dans le contexte des politiques d'aide sociale sous forme de politique d'« activation » souvent à caractère très contraignant.

Il s'agit de *fabriquer* des acteurs économiques mobiles et flexibles, c'est-à-dire capables de s'orienter dans des configurations économiques changeantes et d'accepter des normes de travail plus ou moins contraignantes (selon les périodes, les secteurs, etc.), sans référence à des normes de qualité du travail ou de niveau de rémunération, ou encore d'innover et d'accepter les risques associés à la création d'entreprises. Les jeunes sont au cœur de cette politique de production d'*habitus* flexibles ajustés à un *cosmos* économique

toujours pensé comme mouvant, contraignant, incertain, le risque étant institué en dimension structurelle de l'activité sociale.

L'émergence de la « jeunesse » comme catégorie passe-partout de la représentation des problèmes économiques et sociaux contemporains va de pair avec l'apparition de toute une panoplie de discours, qui semble faire des qualités spécifiques attachées au jeune âge la base même de cette nouvelle conception du capital humain, en réponse aux exigences impatientes d'un monde économique soumis aux contraintes apparemment incontournables et irréversibles d'une nouvelle dynamique historique du capitalisme en voie de mondialisation. Flexibilité, mobilité, perfectibilité, méritocratie, plasticité, prix faible, esprit de concurrence, soumission continue à des tests et des épreuves : voilà des nécessités matérielles et symboliques attachées aux statuts de « jeunes » trans-substantialisés ensuite en « vertus » universelles du nouveau type de capital humain clamées et réclamées par le discours néo-libéral. Faire du salarié futur un *éternel jeune* acceptant comme une fatalité de devoir participer à une course acharnée mais sans but faute de déboucher réellement sur une situation stable, reconnue et assurée. Il se fera d'autant plus facilement à l'idée du *life long learning* qu'il ne sortira peut-être jamais vraiment de cette drôle de salle d'attente où il se trouvera parmi toute une armée de réserve de prétendants éternellement jeunes puisque durablement dépourvus de tout statut social légitime.

Le thème de l'« activation » s'accompagne d'un durcissement des systèmes objectifs de contraintes pesant sur les jeunes demandeurs d'emploi, les inactifs et plus largement les bénéficiaires de l'Etat social. L'accroissement de toutes les formes d'encadrement et de contrôle social est logiquement associé à une orientation de plus en plus restrictive en matière de dépenses sociales, les sanctions à l'égard des « mauvais » inactifs ou chômeurs, c'est-à-dire des agents économiques accusés de profiter passivement des largesses publiques, tendant à s'imposer toujours plus dans le débat public. Elles sont de plus en plus évaluées comme autant d'incitations au « retour à l'emploi », ce

qui contribue à la cohérence globale du système qui se met en place : le contrôle accru sur les dépenses (restrictions budgétaires) a pour effet un déplacement des dépenses vers le contrôle des bénéficiaires et celui-ci à l'imposition de l'accès à l'emploi et de l'*habitus* flexible qui le rend possible. L'usage de la notion d'incitation cache donc le déploiement des diverses formes de contraintes sociales ayant pour but de transformer l'Etat social « passif » en Etat social « actif ».

Pour conclure, en ce qui concerne plus spécifiquement les « jeunes », la SEE est un révélateur de la philosophie sociale d'ensemble, « sociale-libérale », que partagent les gouvernements nationaux et les institutions de l'Union européenne : la légitimation de l'accès précoce à l'emploi et à la formation professionnelle (par opposition à la scolarisation générale prolongée) ; la nécessité de produire chez les jeunes des dispositions flexibles à l'égard du monde du travail ; la mise en place de dispositifs contraignants visant à légitimer et à faciliter le retour à l'emploi des jeunes les plus « défavorisés » (ce qui se traduit par l'« activation » des dépenses sociales).

Loin de chercher ainsi à simplement lutter contre la « précarité » des jeunes (catégorie qui n'a, à ce jour, pas été constituée comme telle dans l'espace européen et encore moins au niveau national), la stratégie européenne de l'emploi fournit surtout un cadre visant à promouvoir de façon structurelle la *flexibilisation* du marché du travail, qui a pour but de conduire les jeunes à intérioriser les conditions d'accès à l'emploi d'un marché du travail fortement dérégulé : cette double dimension libérale et contraignante caractérise bien un *Etat social-libéral*, qui conjugue un niveau relativement élevé de dépenses sociales (tout en délégitimant les recettes fiscales au nom de leur caractère « désincitatif ») et la fabrication sous contrainte d'*habitus* ajustés au marché du travail dérégulé.

*Eléments bibliographiques*

- L. Boltanski, E. Chiapello, *Der neue Geist des Kapitalismus*, Konstanz, UVK, 2003.
- P. Bourdieu et al. (Hg.), *Das Elend der Welt. Zeugnisse und Diagnosen alltäglichen Leidens an der Gesellschaft*, Konstanz: UVK, 1997.
- R. Castel, *L'insécurité sociale*, Paris, Seuil, 2003.
- P.-M. Menger, *Kunst und Brot. Die Metamorphosen des Arbeitnehmers*, Konstanz, UVK, 2006.
- A. Rambach, M. Rambach, *Les intéllos précaires*, Paris, Fayard, 2001.
- F. Schultheis, « Splendeurs et misères de la jeunesse sous le règne du nouvel esprit du capitalisme », in SRED (ed.), *Jeunesse d'aujourd'hui. Analyse sociologique de la jeunesse et des jeunes dans une société en mutation rapide*, Genève, Ed. du SRED, 2005, pp. 27-37.
- F. Schultheis, K. Schulz (Hg.), *Gesellschaft mit begrenzter Haftung. Zumutungen und Leiden im deutschen Alltag*, Konstanz, UVK, 2005.
- F. Schultheis, « Der Soziologe, der Arzt und die Diagnose alltäglichen Leidens in der neoliberalen Marktgesellschaft », in *Primary Care*, 5/2004, 64-70.
- F. Schultheis, « Du chômage à la précarité: vers une reconversion néo-libérale du statut de salarié », in Y. Barth et al. (ed.), *Le chômage en perspective*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 5-23.
- F. Schultheis, « Der Arbeiter: eine verdrängte gesellschaftliche Realität », in S. Beaud, M. Pialoux, *Die verlorene Zukunft der Arbeit*, Konstanz, UVK, 2004, 8-15.